Mantes-la-Ville vous informe • Mantes-la-Ville vous informe • Mantes-la-Ville vous informe • Mantes-la-Ville vous informe

Information aux Mantevillois

Le 26 mai 2020

Objet : réouverture progressive des écoles à partir du mardi 2 juin

Chères Mantevilloises, chers Mantevillois,
Chers parents d'élèves,

J'ai décidé de permettre la réouverture des écoles de notre commune à partir du mardi 2 juin.

En effet, j'avais souhaité, après la parution d'un protocole sanitaire très contraignant au début du mois de mai, accorder un temps supplémentaire aux directeurs d'école et aux services municipaux afin qu'ils se concertent, se coordonnent et s'organisent pour réussir cette rentrée en réalisant tous les aménagements nécessaires pour la sécurité de vos enfants, des parents, des agents municipaux et des enseignants.

Ce temps supplémentaire a permis notamment à la municipalité de proposer (en le prenant en charge financièrement) à tous les agents municipaux ainsi qu'à tous les enseignants de faire un test sérologique auprès du laboratoire de biologie médicale de Mantes-la-Ville. Ces tests ont été réalisés pour la sécurité de tous du 19 au 28 mai auprès d'une très grande majorité des personnels.

J'estime que toutes les conditions sont désormais réunies pour accueillir vos enfants en toute sécurité.

Ce sont, bien sûr, les enseignants de vos enfants en accord avec Mesdames les Inspectrices qui vont décider quels niveaux, quelles classes et quels élèves reprendront les cours progressivement.

Je vous prie d'agréer, chères Mantevilloises, chers Mantevillois, chers parents d'élèves, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Cyril NAUTH

Mantes-la-Ville
Un accord durable